



Assemblée générale 2019

5 juillet 2019
4 rue de la Vacquerie, 75011 Paris

Membres participants

Adhérents individuels : Etienne Ballan, Sylvie Barnezet, Philippe Begout, Elian Belon, Christophe Beurois, Judith Ferrando y Puig, Aline Guérin, Pierre-Yves Guihéneuf, Pascal Jarry, Clément Mabi, Damien Mouchague, Emeline Perrin, Dominique Poirier, David Prothais, Gilles-Laurent Rayssac, Aurélien Ramage, Audrey Richard (mandat), Thierry Soler, Valérie Urman.

Structures adhérentes : CNCE, Courant Porteur (Paola Orozco-Souel), Décider ensemble (Sarah Lecomte), Déjà Là (Elsa Bonal), Mazars-Alter&Go concertation (Céline Sanchez), Nantes Métropole (Sébastien Guimard), SNCF Réseau (mandat), Storengy (Manon François).

Membres : Clément Cayla.

1. Vote des rapports

Le rapport financier 2018 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de l'association plus de 8 jours avant l'assemblée générale et des exemplaires sont disponibles sur le lieu de l'assemblée générale. Ce rapport est présenté oralement et soumis au vote des membres présents.

Décision :

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents.

Le rapport d'activité 2018 a été voté lors de l'assemblée générale 2018 qui s'est tenue en décembre 2018. Il n'est donc pas soumis au vote des participants. En revanche, un panorama des activités du premier semestre 2019 est présenté¹. Il sert de base à un échange sur les activités à venir qui est résumé plus loin.

¹ https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2019/07/Pr%C3%A9sentation_activit%C3%A9s_2019.pdf

2. Renouveau du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration 2018 est composé d'Etienne Ballan, Sylvie Barnezet, Christophe Beurois, Loïc Blondiaux, Hélène Cauchoix, Judith Ferrando, Aline Guérin, Pascal Jarry, Clément Mabi, Damien Mouchague, David Prothais et Gilles-Laurent Rayssac.

Aucun membre n'est démissionnaire.

Sandra Rataud présente sa candidature au Conseil d'Administration. Conformément aux statuts, elle est parrainée par deux membres du Conseil d'administration en exercice, Christophe Beurois et Judith Ferrando. Sa candidature est soumise au vote des présents.

Décision : La candidature de Sandra Rataud est adoptée à l'unanimité des présents.

Le nouveau Conseil d'administration est composé de :

- Etienne Ballan co-président et trésorier
- Sylvie Barnezet
- Christophe Beurois
- Loïc Blondiaux
- Hélène Cauchoix co-présidente
- Judith Ferrando co-présidente
- Aline Guérin
- Pascal Jarry
- Clément Mabi
- Damien Mouchague
- David Prothais
- Sandra Rataud
- Gilles-Laurent Rayssac

3. Discussions sur les perspectives 2019-2020

Plusieurs pistes d'actions sont évoquées pour l'Institut pour la période 2019-2020.

Grand débat national

- Capitaliser l'expérience en mettant l'accent sur les processus participatifs à très grand nombre de participants.
 - Comment conduire un débat délibératif à cette échelle ? Les « bonnes pratiques » du débat public (par exemple : ne pas laisser de question sans réponse) sont-elles valides à cette échelle ? Capitaliser l'expérience vécue par les prestataires, les organisations impliquées... afin d'éviter l'amnésie.
 - Comment traiter un si grand volume de données sans en perdre le sens ? Articulation entre numérique et présentiel.
- Quelles suites pour l'Observatoire des débats ? Ne faut-il pas envisager un atelier d'échange avec les chercheurs en 2019 ?

- Capitaliser les effets du Grand débat national sur les territoires en creusant les suites de l'atelier du 5 juillet « Le grand et vrai débrief » : changements de postures des élus, effets sur les citoyens, etc.
- Explorer les propositions des citoyens sur les thèmes de démocratie et citoyenneté.

Transition écologique

Le thème de la transition a souvent été évoqué à l'Institut mais pas véritablement traité pour le moment. Nous devons poser la question de la place des citoyens dans la transition « A quelles conditions la transition écologique se fait-elle de manière démocratique et solidaire ? » Cela peut passer par :

- Observation des enseignements issus du Grand débat national sur ces aspects.
- Observation de la convention citoyenne sur le climat mise en place par le gouvernement.
- Prises de contact avec des mouvements se réclamant de la transition autour de la façon dont ils abordent la question de la gouvernance, les relations avec les acteurs des territoires...
- Réponses à ceux qui opposent l'urgence climatique et la démocratie participative.

Perspectives électorales de 2020

- Observer et analyser ce que les candidats proposent en matière de démocratie participative.
- Créer un centre de ressources pour les listes citoyennes aux prochaines élections municipales.
- Organiser une rencontre-apéro pour mettre en relation les personnes intéressées par le sujet.

Autres sujets évoqués

- Garantie de la concertation : risques et enjeux.
- Ethique de la concertation et attaques contre la démocratie.

Le Conseil d'administration de l'Institut reprendra ces propositions et veillera à leur cohérence avec les actions et chantiers déjà engagés.